

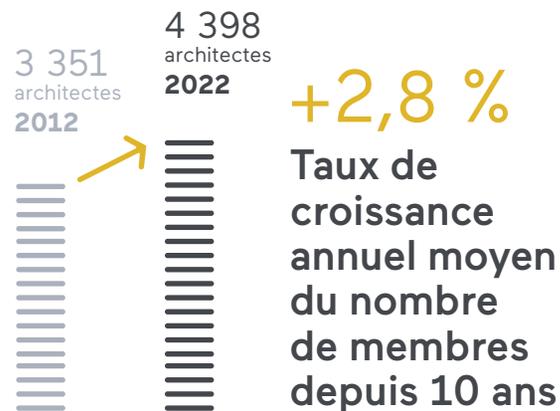
Étude socioéconomique de la profession d'architecte au Québec

HORIZON 2023-2033

Faits saillants

L'Ordre des architectes du Québec (OAQ) a réalisé avec le soutien de la firme Avisa Conseil une étude d'envergure afin de dresser un portrait de la profession d'architecte, de son évolution dans la prochaine décennie et des tendances qui l'affecteront.

Consultez l'étude complète sur oaq.com

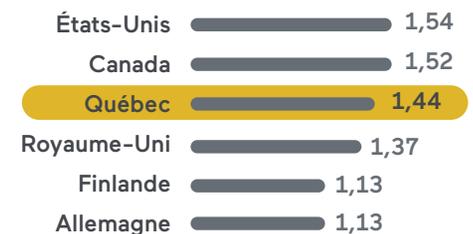


Québec | 2012 à 2022 | au 31 mars | en nombre

Une rémunération attractive

98 801 \$

Salaire annuel moyen selon les données de l'Institut de la statistique du Québec

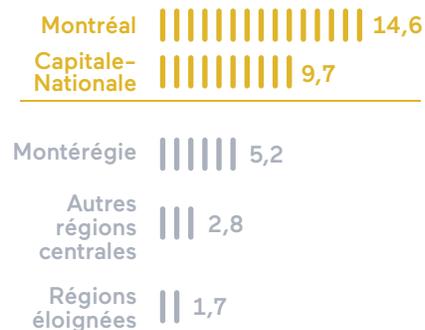


Salaire relatif moyen des architectes, par juridiction | Monde | 2021 | en nombre de fois le salaire

Une main-d'œuvre relativement jeune

60% des architectes au Québec ont moins de 45 ans

56 % pour l'ensemble des professions



Deux tiers des architectes sont concentré-e-s dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale

Leur poids démographique dans ces deux régions est de 32 %.

Architectes par 10 000 habitants | Québec | 2021 | en nombre

Portrait de la relève

Une formation qui évolue



+2,7 %
Croissance de l'effectif étudiant
dans les programmes d'architecture

Croissance annuelle moyenne | Universités accréditées par le CCCA
au Québec | entre 2018 et 2022 | Tous cycles confondus.



175
Diplômé·e·s à la maîtrise en architecture
en moyenne par année depuis cinq ans



65 %
Proportion des femmes
dans les programmes universitaires
d'architecture

Près de 75 %
des étudiant·e·s ont mentionné
vouloir occuper un emploi
dans les régions de :

38 %
Montréal

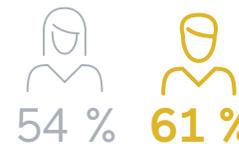
34 %
Capitale-Nationale

La fibre entrepreneuriale
chez les architectes de demain



57 %
des étudiant·e·s évaluent
à forte ou très forte la probabilité
de se lancer en affaire dans les dix ans
suivant la fin de leurs études

Probabilité de se lancer en affaires dans les 10 années suivant la fin des études | Québec | 2023 | en %.



Les hommes
légèrement plus attirés
par l'entrepreneuriat



Le secteur privé
largement privilégié
par la relève

Préférences des membres de la communauté étudiante
à l'égard du secteur de travail | Québec | 2023 | en %.

Les étudiant·e·s de l'extérieur du Québec

Le nombre d'étudiants et d'étudiantes en architecture
provenant de l'extérieur de la province demeure marginal.

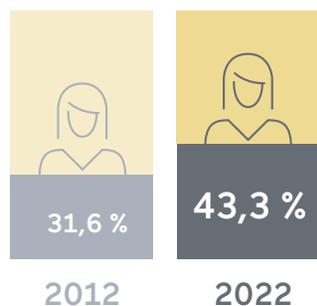
87 %
La grande majorité
de l'effectif étudiant
provenant du
Québec.

7 %
sont
originaires
du Canada.

6 %
proviennent de
l'international.

Une féminisation soutenue

de la profession depuis 10 ans

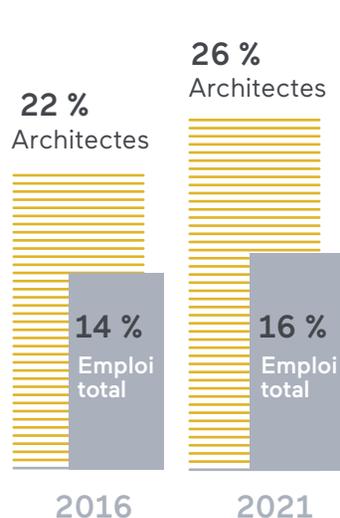


Depuis 2012, la contribution des femmes dans l'augmentation totale des membres de l'OAQ a été **4,2 X supérieure** à celle des hommes.

La part des femmes dans le total des membres à l'OAQ est ainsi passée de 31,6 % en 2012 à 43,3 % en 2022.

Architectes issu·e·s de l'immigration

Une place importante au sein de la profession



L'augmentation de la part des architectes issu·e·s de l'immigration entre 2016 et 2021 a été deux fois supérieure à celle pour l'ensemble des professions au Québec

La reconnaissance des équivalences, un outil efficace pour attirer la main-d'oeuvre



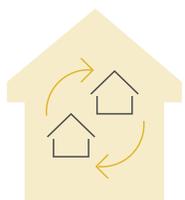
+ 97 %
d'émissions de permis en vertu d'une reconnaissance des équivalences

Québec | 2008 à 2022 | total durant la période



26 %
Proportion moyenne des reconnaissances de diplômes dans les nouvelles admissions à l'OAQ (dans les cinq dernières années)

Recensement des tendances



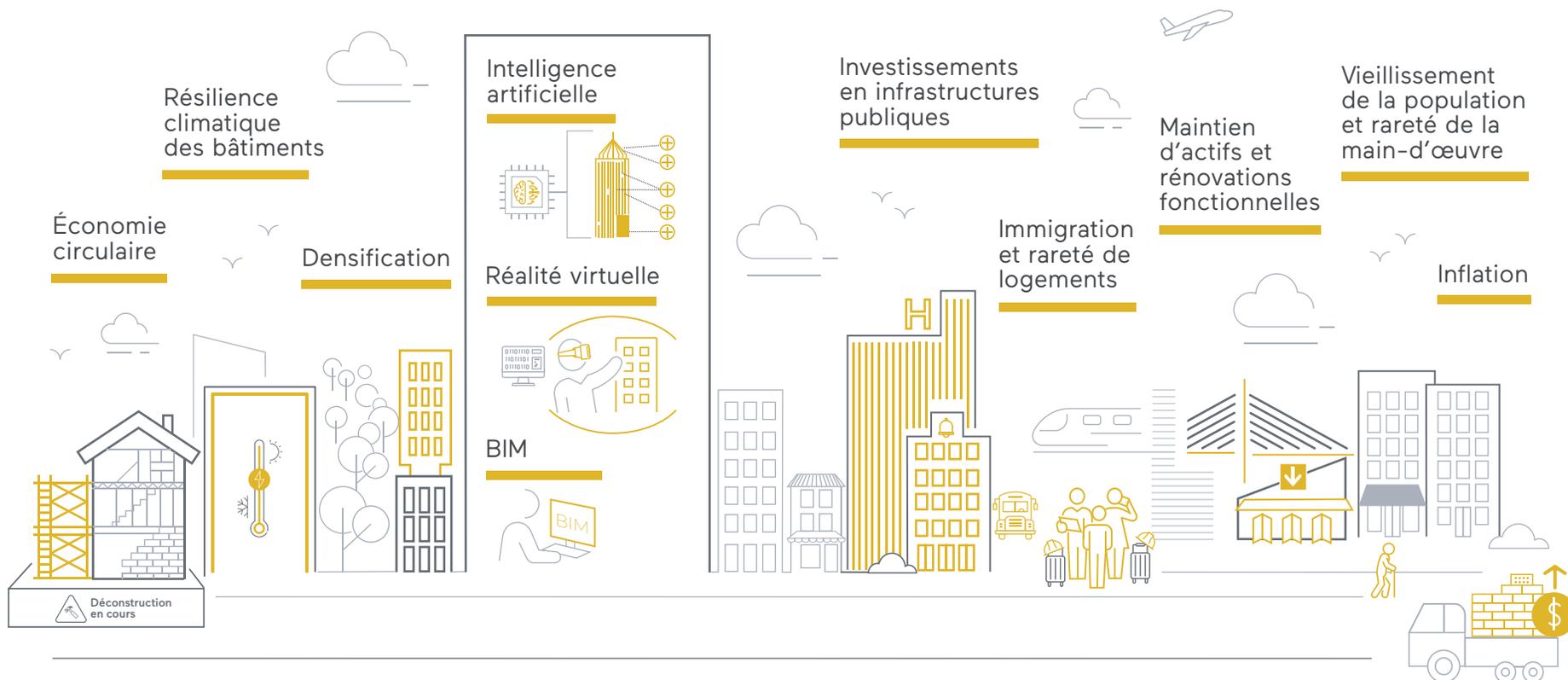
Tendances environnementales



Tendances technologiques



Tendances économiques et démographiques



Projections de main-d'oeuvre à l'horizon 2033

Une demande excédant l'offre

d'environ 10 % anticipée dans les 10 prochaines années



Demande : 2 301

Offre : 2 087

+10 %

Un total de 2 087 architectes supplémentaires se joindront à l'économie du Québec entre 2023 et 2033, un niveau légèrement plus bas que les besoins anticipés, lesquels s'élèvent à 2 301 architectes.

Offre et demande d'architectes à l'horizon 2033 | Québec | 2023 à 2033 | en nombre.

Principaux facteurs qui influencent ce résultat



96

Départs à la retraite par année



+63

Architectes immigrant-e-s par année



-214

Déficit d'offre d'architectes d'ici 2033

L'offre d'architecte en région:

Le défi de la prochaine décennie

Le déficit d'offre d'architectes sera plus aigu en région

Montréal accueillera la grande majorité des immigrants architectes, tandis que la moyenne d'âge des architectes dans la Capitale-Nationale est plus faible, ce qui influence à la baisse le nombre de départ à la retraite.

Le renouvellement des architectes dans les autres régions représentera un défi, celles-ci affichant une proportion nettement plus faible d'architectes âgés de 35 ans et moins. Cette tendance sera par ailleurs amplifiée par le faible intérêt des étudiants d'établir leur pratique en région.

Région	Ratio demande / offre	Surplus (+) ou déficit (-) Horizon 2033 - en nombre	Surplus (+) ou déficit (-) Horizon 2033 - en % de membres	Diagnostic
Montréal	0,98	+28	1,1 %	■
Capitale Nationale	1,09	-22	-3,2 %	■
Montérégie	1,28	-76	-23,0 %	■
Autres régions centrales	1,38	-125	-19,8 %	■
Régions éloignées	1,47	-18	-13,1 %	■
Ensemble du Québec	1,10	-214	-5,0 %	■

Légende ● Déficit ● Léger déficit ● Équilibre ● Léger surplus ● Surplus

L'immigration continuera ainsi de représenter un vecteur important afin que l'offre d'architectes puisse répondre à la demande



Proportion des investissements en infrastructures publiques prévus dans le PQI dans les régions d'ici 2033.

Excluant Montréal et la Capitale-Nationale.

Il est estimé que Montréal accueillera

70 % des architectes de l'étranger

Pistes d'action

Atténuer

les effets de la rareté de la main-d'œuvre

→ Les projections d'offre et de demande de la main-d'œuvre pointent vers une offre d'architectes sur le marché du travail qui sera insuffisante pour combler la demande à l'horizon 2033. Les estimations indiquent que le flux actuel de diplômés des programmes d'architecture ne permettra pas de combler la demande projetée.

→ Dans ce contexte, il apparaît essentiel de poursuivre les efforts afin d'attirer des architectes de l'extérieur du Québec. Vu l'efficacité des mécanismes de reconnaissance des équivalences pour intégrer et retenir la main-d'œuvre, il est suggéré de maintenir voire intensifier leur recours.

→ Il est en outre suggéré d'engager, avec les parties prenantes concernées, un dialogue sur les meilleures stratégies à adopter pour supporter une éventuelle croissance de la demande au-delà de la prochaine décennie, incluant l'accroissement de la capacité d'accueil des écoles d'architecture.

Améliorer

la valorisation de la profession auprès du public et du gouvernement

→ Au regard des entrevues menées auprès d'architectes, il apparaît pertinent pour l'OAQ d'intensifier ses efforts de valorisation de la profession auprès du public, des partenaires de l'industrie et des différents paliers de gouvernement.

→ Il est recommandé de sensibiliser les donneurs d'ouvrage et des décideurs aux multiples dimensions du rôle des architectes dans l'industrie de la construction, et aux conditions à mettre en place pour accroître la capacité de la profession de livrer des projets de qualité.

Augmenter

la visibilité de l'expertise des architectes au regard du développement durable

→ La résilience climatique des bâtiments et l'économie circulaire dans le secteur de la construction émergent comme des tendances fortes de la prochaine décennie. Face à ces tendances environnementales, il est recommandé que l'Ordre effectue des représentations ciblées afin que le cadre bâti puisse participer efficacement aux efforts de lutte contre les changements climatiques.

→ Ces représentations devraient par exemple viser l'évolution du cadre réglementaire et une révision des paramètres de la commande publique en vue d'accroître le potentiel de contribution des architectes et des autres acteurs de l'industrie à la conception d'environnements bâtis résilients et durables.

Sensibiliser

les membres et le public à l'égard des nouvelles technologies perturbatrices

→ Les technologies perturbatrices, notamment l'intelligence artificielle (IA), prendront une place grandissante dans l'ensemble des industries au cours des prochaines années. Il est ainsi critique que l'OAQ participe, aux côtés du législateur, à encadrer l'utilisation de ces technologies dans le secteur de la construction, dans une perspective de protection du public.

→ Selon la vitesse avec laquelle le déploiement de ces technologies s'effectuera, l'Ordre doit veiller à l'acquisition et au maintien des compétences de ses membres quant à l'utilisation des technologies perturbatrices et à adapter – au besoin – le référentiel de compétences des architectes et les modalités d'inspection professionnelle.